

Responsable d'affaires BTP

En plus du tronc commun de la formation d'ingénieur-e, les élèves choisissent une option, d'une durée de 200 heures annuelles, leur permettant d'acquérir des compétences nouvelles et de renforcer leur expertise.



Objectifs

Cette option a pour objectif de former les futurs ingénieur-e-s aux fondamentaux du pilotage d'affaires dans le BTP. Leurs priorités ? Gérer les aspects organisationnels, humains (sécurité, management, responsabilités) et contractuels des activités de travaux.

Au cours de cette formation, le côté scientifique et technique est également abordé au travers d'études de cas.

Les objectifs pédagogiques :

- Assimiler les enjeux, les objectifs et les étapes de la préparation de chantier, les mettre en oeuvre
- Piloter et animer les interactions entre les acteurs du chantier (clients, fournisseurs, sous-traitants)
- Maîtriser les notions et les outils de gestion financière
- Mettre en place les actions permettant une bonne gestion contractuelle des chantiers sur les marchés publics/privés
- Évaluer les responsabilités, mesurer les risques, et mettre en oeuvre les dispositions pour prévenir et éventuellement gérer les litiges.
- Connaître les réglementations en vigueur, les acteurs et les démarches

Les compétences humaines :

- Développer un esprit critique
- prendre du recul
- faire preuve d'agilité

Programme de la formation

Partie théorique

Préparation de chantier

Préparation de chantier et contexte du pilotage d'une opération de travaux : enjeux et objectifs de chaque acteur
Les étapes de préparation de chantier (planning et budget)
Synthèse argumentée des pièces du marché (préséance des pièces, points de vigilance essentiels, les 3 éléments intangibles du marché : objet, prix, délai)
Comprendre et élaborer un planning de chantier
Budget de chantier
Présentation d'une préparation de chantier à la direction (hypothèses, impasses, force de proposition et de conviction...)

Conduite de travaux

Conduite de travaux : enjeux et objectifs humains, financiers et techniques dans le pilotage d'une opération de construction
Compétences et responsabilités de la fonction
Mobilisation pertinente des ressources pour l'avancement d'une ou de plusieurs tâches de la conduite de travaux
Mise en œuvre et/ou rédaction des livrables attendus dans le cadre de la mise en œuvre

d'une ou plusieurs tâches de la conduite de travaux (internes : point 0, modes opératoires, planning objectif.../externe : PPSPS, PAQ, PRE, plans, PIC, Agréments matériaux...)
Esprit critique et de prise de recul sur les résultats obtenus (comparatif prévisionnel/réel, Rex...)

Gestion financière de chantier

Analyse des aspects financiers d'un contrat de travaux selon le marché contracté
Élaboration d'un budget de chantier
Maîtrise et valorisation des différentes ressources mobilisables pour une opération de construction (main d'œuvre, matériaux, matériels, sous-traitante, encadrement...)
Élaborer et maîtriser les documents financiers contractuels d'un chantier : avance forfaitaire, métrés, situation de travaux, accostage financier d'une opération, sous-détail de prix, prix nouveau, avenant, projet de décompte final, décompte général et définitif...
Maîtrise de la dimension économique d'un chantier au

quotidien : suivi des dépenses et des heures de main d'œuvre, suivi des sous-traitants, suivi des stocks, pilotage au budget, gestion des dérives budgétaires...
Gestion des ressources non affectées (frais généraux, affectation sur dépenses ou recettes)
Maîtrise et atteinte d'un objectif financier fixé : avancement/valorisation de travaux, identification et bonne gestion des prix « siphonnés », suivi des sous-traitants, des stocks, analyse des recettes/dépenses, élaboration du reste à faire et de l'accostage financier, sommes à valoir, actualisation de l'objectif, présentation des comptes à sa direction, mérité...
Maîtrise du circuit comptable de l'entreprise (délais de facturation, de paiement ; frais, dépenses et écarts : factures, encours, stock, provisions ; escomptes, ...), gestion de « la cavalerie »

Marchés publics/privés

Règlementation et différences des marchés publics et marchés privés
Présentation des pièces constitutives d'un marché

Actions types et effets dans le cadre de l'exécution du contrat de travaux
Étapes de réception des travaux et exercice des garanties légales (parfait achèvement, décennale, devoir d'assistance et de conseil)

Responsabilité civile et pénale du constructeur

Évaluation des responsabilités civiles et pénales du constructeur
Mesure des risques encourus par le constructeur
Gestion des litiges (recours amiable, mode alternatif de résolution de conflit, tribunal compétent)

Hygiène et sécurité

Connaitre et appliquer les textes en vigueur
Mesure des risques encourus par le constructeur (code du travail, santé publique, décrets, arrêtés, règlement intérieur)
Rédaction et mise en œuvre de documents (PPSPS, DU, modes opératoires...)
Connaissance des acteurs : CHSCT, CARSAT, OOPBTP, CSPS, médecin du travail...